

Posez vos questions sur le gaz à quelqu'un d'autre qu'à un moteur de recherche.



DU 14 AU 29 MARS 2020

Profitez d'avantages dédiés pour rénover votre chauffage
avec GRDF et ses partenaires Quinzaine du Gaz

laquinzainedugaz.fr

GRDF

Choisir le gaz,
c'est aussi choisir l'avenir

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Quel que soit votre fournisseur.

Du 14 au 29 mars 2020, profitez des avantages Quinzaine du Gaz pour concrétiser votre projet de chauffage au gaz



**200 €
D'AIDE GRDF
AU RACCORDEMENT⁽⁴⁾**



**OFFRES SPÉCIALES
DES INSTALLATEURS⁽⁵⁾**



**OFFRES DÉDIÉES
DES FABRICANTS
DE MATÉRIEL⁽⁵⁾**

⁽⁴⁾ Cette aide au raccordement est réservée aux particuliers pour un logement dont la construction est achevée depuis plus de 2 ans et situé en zone desservie en gaz par GRDF. Elle est proposée entre le 14 mars et le 29 mars 2020 sous conditions de justifier de l'installation conforme par un professionnel d'un chauffage fonctionnant au gaz naturel en remplacement d'une installation ne fonctionnant pas au gaz naturel, et de sa mise en service au plus tard le 31 décembre 2020. Elle est cumulable avec les autres aides accordées par GRDF éventuellement applicables. Une seule aide Quinzaine du Gaz par logement. Elle sera versée sous réserve de remettre à GRDF les éléments justificatifs requis avant le 31 décembre 2020. Pour en savoir plus, contactez le Service Client GRDF au 09 69 36 35 34 (N° Cristal, appel non surtaxé).

⁽⁵⁾ Les offres des partenaires sont définies par chacun des partenaires. Pour plus d'informations sur les offres, rapprochez-vous des installateurs partenaires ou rendez-vous sur l'un des événements Quinzaine du Gaz. Les partenaires de l'opération exercent leur activité en toute indépendance, sous leur pleine responsabilité.

Le gaz : le choix gagnant

Une énergie compétitive dans la durée

Le prix des énergies varie fréquemment. La facture gaz est cependant avantageuse, elle a permis en moyenne ces 15 dernières années de maintenir un budget chauffage et eau chaude autour de 100 €/mois avec des économies possibles de 20% à 50%⁽¹⁾ par rapport aux principales solutions alternatives.

De **20%**
à **50%**
moins chère



Facture énergétique annuelle moyenne de chauffage/eau chaude, sur 15 ans, entre 2005 et 2019, pour différentes énergies en maison individuelle existante (en € TTC/an)⁽¹⁾

Des équipements modernes et performants



Chaudières gaz à très haute performance énergétique, PAC hybride gaz : des technologies éprouvées, à très haut rendement et de plus en plus connectées.



Les poêles et cheminées au gaz : des solutions de chauffage esthétiques, modernes et performantes.

Bon à savoir : faites financer jusqu'à 60% de vos travaux de chauffage avec le dispositif d'aides encadré par l'Etat⁽²⁾

Une énergie d'avenir de plus en plus verte

30%

de biométhane dans les réseaux gaz en 2030

Demain avec le biométhane, le gaz sera produit à partir de vos déchets organiques d'origine agricole, industrielle ou ménagère. Ce gaz vert a les mêmes caractéristiques que le gaz et permet de se chauffer, cuisiner ou se déplacer, dans un plus grand respect de la planète. L'ambition est d'atteindre 30% de gaz vert en circulation d'ici à 2030⁽³⁾.

(1) Voir modalités de calcul et sources au dos

(2) Dispositif d'aides applicable pour l'installation d'une chaudière au gaz à Très Haute Performance Énergétique ou d'une PAC hybride gaz, conformément à la loi de Finances pour 2020 et sous conditions d'éligibilité accessibles pour chaque aide depuis les liens proposés sur <https://projet-gaz.grdf.fr/aides-renovation>, ou directement sur les sites du Ministère de la Transition écologique et solidaire (www.ecologique-solidaire.gouv.fr) et de l'Anah (www.anah.fr)

(3) Source : Bilan Prévisionnel Pluriannuel gaz 2016-2035 - GRDF GRTGaz TIGF SPEGIN.

Pour en savoir plus : www.grdf.fr/particuliers/entreprise-grdf/publications/bilan-previsionnel-pluriannuel-gaz